

Elle est devenue française parce que c'est « commode » pour trouver du travail... Par Tarick Dali

écrit par Tarick Dali | 23 septembre 2014



✘ Intégration à la française

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une règle absolue, il arrive que les jeunes fiancés demandent à être reçus en mairie quelques jours avant leur mariage, histoire de se rassurer en prévision d'un instant qui promet d'être émouvant.

Avec bonne volonté et beaucoup d'empathie, une adjointe au maire d'une coquette petite ville d'Ile-de-France a rencontré récemment deux jeunes gens plutôt sympathiques à qui elle a détaillé la future cérémonie. Elle leur a expliqué à quoi le mariage les engageait légalement tout en leur posant quelques questions pour en savoir un minimum sur la personnalité de ceux qu'elle allait marier.

À la clef, des réponses toutes plus édifiantes les unes que les autres. Apprenant que le futur mari, né en métropole de parents algériens, était français, l'édile s'enquit de la nationalité de la promise. Et celle-ci de répondre que, née en Algérie, elle a demandé et obtenu la nationalité française très facilement, parce qu'elle tenait à être elle-même Française et pas, uniquement, par mariage.

Heureuse qu'une jeune dame tienne à être Française par elle-même et pas par artifice, la gentille adjointe eut tout de même la présence d'esprit de ne pas l'en féliciter trop vite. En tout cas pas avant de savoir pourquoi elle tenait à être Française. Réponse spontanée : « **parce que c'est commode !** »

Interloquée par pareille désinvolture et ravalant ses félicitations,

Madame l'adjointe s'est simplement contentée de demander pourquoi c'était plus commode. « ***C'est plus facile pour trouver du travail et un logement...*** »

D'interloquée, elle en devint stupéfaite. Elle se contenta alors de demander aux deux tourtereaux s'ils envisageaient de célébrer un mariage religieux. « *C'est déjà fait* », répondit l'un des deux. À ce stade, la malheureuse élue locale ne se souvient même plus lequel a répondu le premier... Elle se souvient, en revanche, parfaitement de leur avoir rappelé la loi : «*Mais vous savez que c'est interdit. Le prêtre ne peut célébrer de mariage religieux qu'entre deux époux légalement mariés ?* Réponse : « ***mais c'était pratique, l'imam est un ami de la famille, il nous a mariés cet été au pays...*** »

L'histoire ne dit pas si l'adjointe a questionné les deux fiancés pour savoir à quel pays ils pensaient, eux qui ont la nationalité française... parce que c'est commode. Elle ne dit pas non plus si le préfet du département a porté plainte contre l'imam en question. Mais, comme disait Molière... « *la justice en pleine mer...* ». C'était déjà pour une histoire d'individu emmené comme esclave « en Alger ».

Aujourd'hui en France, les gens « intégrés » obtiennent la nationalité française parce que c'est commode et enfreignent la loi parce que c'est pratique. À ce tarif-là, inutile de se demander ce que font ceux qui ne sont pas « intégrés ».

Tarick Dali

<https://www.facebook.com/tarick.dali?fref=ts>